monument le plus durable que l'on pouvait élever à la gloire de Diderot. Elle offre, pour les parties anciennes, un texte scrupuleusement revisé sur les éditions originales, et les nombreux morceaux inédits, en révélant un Diderot que l'on pressentait, d'après ses contemporains, plus qu'on ne le connaissait véritablement, montrent combien le grand encyclopédiste, sur beaucoup de questions philosophiques et sociales, était en avant de son temps. On a suivi, dans cette édition, non l'ordre chronologique, mais l'ordre des matières, ce qui rend les recherches plus faciles; enfin, des notices spéciales, placées en tête de chaque ouvrage, en donnent l'historique, appuyé sur les jugements principaux qu'en ont donnés les contemporains. Des notes éclaircissent les endroits douteux et les complètent. Diderot est ainsi présenté, pour la première fois au public, par un ensemble aussi complet que possible de ses travaux. Malheureusement, tout en tenant compte d'une découverte faite postérieurement à l'achèvement de l'édition par M. Tourneux (v. ci-après DIDEROT ET CATHERINE II), il manque encore : la correspondance de Diderot avec l'impératrice de Russie; sa correspondance avec d'Holbach et avec Mme d'Epinay; la plus grande partie de ses *Lettres à Mlle Voland* et de celles qu'il adressait à Falconet, ainsi qu'un mémoire que l'on sait avoir été rédigé par lui et dans lequel il réfutait les griefs chimériques de Jean-Jacques Rousseau contre lui-même et ses meilleurs amis. Il est à craindre que ces manuscrits, qui auraient tant d'intérêt, soient à jamais perdus.

— Bibliogr. Albert Collignon : *Diderot, sa vie et ses œuvres*, 1 vol. de la « Bibliothèque démocratique » (Paris, 1875, in-18); Assézat et Maurice Tourneux : *Œuvres complètes de Diderot* (1875-1877, 20 vol. in-8°); E. Caro, *la Fin du* XVIIIe *siècle; Diderot inédit* (1880, 2 vol. in-18); Edmond Scherer, *Diderot*, étude (1880, in-18); *Diderot*, édition du centenaire (1884, in-8°).

Diderot, étude, par M. Edmond Scherer, (1880, in-18). La physionomie si complexe et si mobile de Diderot est de celles qui attirent l'observation sans jamais l'épuiser et une nouvelle étude sur son caractère et ses œuvres avait d'autant plus de raisons d'être que depuis une quinzaine d'années on a exhumé de lui une certaine quantité de pages d'une grande valeur restées jusqu'alors inédites. C'est ce qui a décidé M. Edmond Scherer à porter sur lui, d'après ces nouveaux renseignements, un jugement d'ensemble. Son travail est divisé en trois parties. Dans la première : *Diderot peint par lui-même*, il a principalement reconstitué la physionomie de l'homme privé, « nature extrême en tout, en amitié comme en amour », à l'aide des documents intimes, des lettres à Mlle Voland et à Falconet, mais il a aussi emprunté des aperçus caractéristiques aux contemporains, une curieuse page à Garat, une autre à la fille même du philosophe, Mme de Vandeuil. On y voit que le fond de la nature de Diderot, c'est une sensibilité exquise, parfois exagérée. Il revoit Grimm, son ami, après quelques mois d'absence et raconte dans une de ses lettres qu'il fut sur le point de défaillir d'émotion. Quand il expose à Falconet, qui voulait l'attirer en Russie, qu'il ne peut quitter Paris et Mlle Voland, il dépeint son amour pour celle-ci en termes si passionnés qu'on croirait entendre parler un jeune homme à sa première liaison; or Diderot avait quarante-quatre ans et la liaison était vieille d'une dizaine d'années. Mais cette sensibilité n'est pas sans se mélanger un peu et même beaucoup de sensualité, et M. Scherer ne peut s'empêcher de lui en faire un reproche. Il est licencieux et ordurier de parti pris, avec plaisir, même dans ses lettres à celle qu'il aime. « Débauche d'esprit, dira-t-on; nullement. Diderot est foncièrement obscène; il l'est avec délices et il l'est partout. Il est toujours prêt à glisser quelque vilenie dans ce qu'il écrit. Il en a sali son *Rêve de d'Alembert*. Ses lettres à Sophie en sont remplies. Cet homme ne respecte pas assez la femme qu'il aime pour lui épargner des propos équivoques et des anecdotes révoltantes. C'est bien l'homme vertueux et sensible du XVIIIe siècle : il inspire de l'intérêt, de l'affection même, si l'on veut, mais une affection et un intérêt qui n'ont rien de commun avec le respect. »

La seconde partie, *la Philosophie de Diderot*, est consacrée à l'étude des ouvrages ou fragments dans lesquels Diderot s'est manifesté le plus hardi des penseurs du XVIIIe siècle. Nulle part il n'a exposé ses vues d'ensemble, si ce n'est dans l'*Entretien avec d'Alembert* et le *Rêve de d'Alembert*, où il a condensé ses idées sur toutes choses, physiologie, psychologie, morale, religion; mais en rapprochant de ces deux ouvrages les pensées détachées publiées en 1754 sous le titre d'*Interprétation de la nature*, où il préconise la méthode expérimentale, du fragment sur la *Matière et le Mouvement* que Naigeon a fait connaître en 1796 et surtout des *Éléments inédits de philosophie*, publiés en 1877 par MM. Assézat et Maurice Tourneux, l'auteur montre qu'il ne manque à la théorie de Diderot aucun des éléments essentiels du transformisme moderne. C'est par là qu'il est, par excellence, le philosophe du XVIIIe siècle. « Les progrès de la science l'ont rajeuni au lieu de le vieillir; ce n'est que de nos jours qu'on a compris tout ce qu'il y avait de vive intuition, de divination supérieure dans cet esprit qui, au premier abord, il faut l'avouer, paraîtrait plutôt diffus et confus. » La troisième partie, *Diderot écrivain*, comprenant à la fois l'encyclopédiste, le romancier, le critique d'art et l'auteur dramatique, est naturellement la plus abondante et la mieux fournie. Très sévère à l'égard du romancier et gourmandant fort M. Assézat de son admiration pour *Jacques le Fataliste* et *la Religieuse*, M. Scherer ne pardonne pas à Diderot d'avoir écrit *les Bijoux indiscrets* et ne traite guère mieux l'auteur dramatique, paradoxal, déclamatoire et souverainement ennuyeux. Le conteur, le critique d'art et surtout l'auteur de dialogues, genre dans lequel personne ne l'a surpassé, parce que Diderot était le causeur inimitable et que ses dialogues reflètent la verve de ses conversations, est au contraire hors de pair. « Diderot, conclut l'auteur, est moins un artiste qu'un improvisateur. Il a tous les dons qui font l'improvisation : la facilité, l'abondance, la chaleur. Une fois la plume à la main, les idées et les mots lui arrivent en foule; tout son être s'émeut, et l'émotion le rend éloquent. En revanche, il ne compose pas. Il ne s'inquiète ni des transitions ni des gradations. Il n'est point possédé du besoin de la perfection, aussi intéresse-t-il plus qu'il ne charme. Ses livres sont de ceux qu'on lit, de ceux auxquels on revient, mais non de ceux qu'on savoure. Il a le sentiment, mais il manque de science; le mouvement, mais il manque d'ordonnance; la force, mais il manque de mesure; il a le flot, mais un flot troublé; de la sève, de la vie, mais ni choix ni distinction; le génie, si l'on veut, mais point de talent. La sensiblerie, l'emphase, la déclamation le rendent insupportable aux juges sévères; sa manière négligée, un je ne sais quoi de bourgeois et de vulgaire offense les délicats. On est vingt fois tenté de le reléguer parmi les écrivains de second rang ou parmi les auteurs qui ne sont pas écrivains, et puis l'on est ramené, l'instant d'après, par la sincérité, l'absence de prétentions, le naturel; on continue, et l'on est entraîné par l'abondance et la verve. La verve, c'est l'attrait de Diderot, c'est le secret de sa puissance. Cet homme a le diable au corps. » Ce jugement restera.

Diderot et Catherine II, par M. Maurice Tourneux (1886, in-18). Nous avons mentionné plus haut M. Maurice Tourneux comme ayant achevé l'édition des *Œuvres complètes de Diderot* après la mort de M. J. Assézat. L'estimable érudit ne s'en est pas tenu là. Malgré la découverte de six volumes de manuscrits inédits, faite par M. Léon Godard à la bibliothèque de l'Ermitage, et qui ont enrichi considérablement les *Œuvres complètes*, il restait une grande lacune; on n'avait presque rien sur le séjour de Diderot à Saint-Pétersbourg en 1773 : quelques anecdotes, deux ou trois lettres à Mlle Voland, c'était tout, et il ne semblait pas croyable que le philosophe fût resté près de six mois avec la grande impératrice, conversant presque tous les jours avec elle, sans rien jeter sur le papier de ces mémorables entretiens. Diderot avait, en effet, consigné le résultat de ses travaux durant cette période de sa vie dans un volume manuscrit laissé par lui entre les mains de l'impératrice et dont l'existence n'était pas même soupçonnée. M. Maurice Tourneux, ayant eu l'idée de se rendre à Saint-Pétersbourg pour en avoir le cœur net, s'informa, fureta et eut l'heureuse fortune de le retrouver. Diderot ne paraît pas en avoir gardé copie, ce qui explique pourquoi aucun de ses éditeurs n'en eut connaissance, et il fut communiqué à M. Tourneux par le conservateur de la bibliothèque privée de l'empereur. « Ce volume qui, par sa nature, semblait, dit-il, ne jamais devoir sortir des mains de celle à qui il était destiné, n'appartient cependant que depuis quelques années à la bibliothèque privée des czars. Il a été offert ou plutôt restitué à Alexandre II par Abraham-Serquévitch Noroff, ancien ministre de l'Instruction publique, mort en 1869. C'est un petit in-4°, relié en maroquin rouge, doré sur tranche, renfermé dans un étui de maroquin rouge et portant sur la première page ce titre : *Mélanges philosophiques, historiques, etc. Année* 1773, *depuis le* 5 *octobre jusqu'au* 3 *décembre même année*, et plus bas, cette épigraphe caractéristique :

Philosopho, seu puero, ingenio
De re gravi leviter loquenti,
Majestas ejus subridebat
Aliquando benigne.

Le titre, l'épigraphe, la table qui suit et tout le contenu du volume sont autographes, sauf un mémoire sur les colonies de Zaratow, rédigé par un anonyme, et que Diderot s'est contenté d'annoter, et un feuillet intitulé : *Moyen de rendre la religion utile*, en marge duquel on lit : « J'ai fait présent de l'original à Gœthe. »

Ce volume contient non seulement des résumés des entretiens de Diderot avec Catherine et un grand nombre de notes journalières, mais des écrits politiques d'une certaine valeur qui lui étaient commandés par l'impératrice, des plans de constitution pour la Russie. des projets de réforme très étudiés, etc.

Nous citerons, parmi les pages les plus remarquables : *D'une Chambre représentative de la nation en Russie*, où il étudie les moyens d'atténuer le despotisme par le système parlementaire; des réflexions intitulées : *Ma rêverie, à moi, Denis le philosophe, sur le gouvernement de la France;* deux traités, l'un sur *le Luxe*, l'autre sur *la Tolérance;* un projet rédigé par articles, d'une commission des lois; un projet d'affranchissement des serfs; enfin un projet de refonte de *l'Encyclopédie*, sur lequel il entre dans les plus grands détails, et dont les frais d'impression auraient été avancés par l'impératrice. Tous ces morceaux inédits ont été publiés par M. Maurice Tourneux; le franc parler du philosophe, la profondeur de ses vues en des matières qu'il étudiait, pour ainsi dire, par ordre, étonneraient, si l'on ne connaissait Diderot et le caractère prime-sautier de son génie. Le volume manuscrit se termine par cette déclaration : « Voilà tout ce que j'avais de philosophie applicable, soit aux circonstances prochaines, soit aux circonstances éloignées de Votre Majesté impériale. S'il y a quelque chose qui ait pu lui déplaire, je lui en demande mille pardons. J'ai pu être indiscret, inconsidéré, mais j'ai là, au côté gauche, un censeur sévère qui m'assure que je n'ai été ni faux ni méchant... S'il y a, par hasard, dans tous ces feuillets une bonne ligne, ou s'il n'y a rien qui vaille, et que Votre Majesté se soit seulement délassée de ses occupations importantes par des efforts aussi puérils que singuliers d'un spéculateur qui s'avise dans sa petite tête de régir un grand empire, il sera plus que suffisamment récompensé de ses rêveries et de ses veilles par l'indulgence de S. M. Impériale, ce qui ne l'empêche pas de se prosterner à ses pieds et de lui demander mille pardons de l'indiscrétion de son caquet politique. » La publication de M. Maurice Tourneux achève de la façon la plus heureuse l'édition des *Œuvres complètes de Diderot.*

DIDI, village de la Sénégambie, dans le pays de Bouré, sur la rive gauche du Niger; 1.500 hab.

** **DIDIER** (Henri-Gabriel), avocat et homme politique français, né à Fresnes-en-Woëvre (Meuse) le 12 avril 1807. — Un décret du 13 février 1879 le nomma conseiller à la cour de Cassation. Le 21 mai 1881, il fut élu sénateur inamovible par 148 voix sur 255 votants et il alla siéger sur les bancs de la gauche républicaine.

DIDIER (Jules), peintre et lithographe français, né à Paris le 26 mai 1831. Il est élève de MM. L. Cogniet et Jules Laurens. Entré à l'Ecole des Beaux-Arts en 1852, il en sortit en 1857 avec le grand prix de Rome pour le paysage historique. Depuis ses débuts il a peint presque exclusivement des scènes rustiques, des paysages et des animaux. Mais de sa première éducation artistique il a retenu une grande sévérité de goût et une sûreté de style qui se retrouvent dans ses moindres œuvres. Ce n'est pas un naturaliste qui reproduit la nature telle qu'elle se présente à son œil; il l'arrange suivant un idéal qu'il s'est imposé. Ses bœufs comme ses paysans ont de grandes allures et quelque chose du souffle antique, sans manquer cependant de ce sentiment de la vie intense qui préoccupe avant tout les modernes. *Le Troupeau de bœufs passant un gué dans la campagne de Rome* (1864), *la Trida, battage du blé dans la campagne romaine près du mont Soracte* (1865), *les Bords du lac Trasimène* (1866), avaient été accueillis avec faveur par le public comme par la critique, lorsque le peintre se révéla tout entier dans *le Labourage sur les ruines d'Ostie* (1866). M. Didier reçut une médaille, et son tableau, acheté par l'État, figure au musée du Luxembourg. Il exposa ensuite : *les Préparatifs de courses en Étrurie*; *Une distraction dans le pâturage*, *campagne de Rome* (1867); *Pâturage entre Ostie et Fusono*, *campagne de Rome; Paysage normand* (1868); *les Picadori conduisant des bœufs dans la campagne de Rome* (1869), tableau acheté par l'État (musée de Valenciennes), et qui valut encore une médaille au peintre. Citons ensuite : *Souvenir de la campagne de Rome au moment de la fenaison* (1870); *Un abreuvoir dans les montagnes, environs de Rome* (1872); *Taureau romain, scène de la campagne de Rome* (1873); *Sacrifice au dieu Pan* (1874); *le Tibre près de son embouchure*, *Bœufs romains* (1875); *Troupeaux de bœufs romains*, *Vue du lac de Bracciano* (1876); *A Saint-Pair* (près Granville) [Manche]; *Vue de la forêt de Compiègne* (1877); *Un abreuvoir à Olevano* [Italie] (1878); *Un bœuf égaré, scène de la campagne romaine*(1879); *les Deux taureaux et la Grenouille* (1880); *les Femmes et le Secret* (1881); *Agriculture*, frise décorative pour une école de la ville de Paris (1882); *la Légende de saint Hubert* (1884); *le Gué Champagne, environs d'Autun* (1885); *Rosette* (1886); *Un char de blé; En Charolais* (1887); *Une bagarre, A Gabies* (1888).

DIDIER (Adrien), graveur français, né à Gigors (Drôme) le 19 janvier 1838. Perdu au fond de son petit village natal et n'ayant autour de lui aucun élément propre à développer le sentiment de l'art, il n'en manifesta pas moins dès son enfance des aptitudes singulières, notamment pour la gravure. Le conseil général de son département, sur le vu de quelques spécimens qu'il avait obtenus par les moyens les plus primitifs, s'intéressa au jeune artiste et lui alloua une subvention, grâce à laquelle il put suivre les cours de l'école des Beaux-Arts de Lyon. Ses progrès furent rapides et il vint en 1860 à Paris, où il reçut les conseils de Henriquel Dupont et de Flandrin. A partir de 1865, il exposa régulièrement à tous les Salons diverses gravures, dont quelques-unes furent très remarquées : *le Jugement de Midas*, d'après Rubens; portrait de *M. Montluisant* (1865); *Femmes gallo-romaines*, d'après Alma-Tadéma (1866); *Costumes du* XVIe *siècle*, d'après Chevignard (1867); portrait d'*Andrea del Sarto*, d'après Léonard de Vinci (1868); portrait d'*Anne de Clèves*, d'après Holbein, magistrale gravure qui lui valut une médaille; *Françoise de Rimini*, d'après Ingres (1869); *Constantia*, d'après M. Lechevallier-Chevignard (1870); *Pastorella*, d'après M. Hébert (1872); *l'Abondance*, d'après une grisaille de Raphaël (1873); *l'Ame*, d'après Prudhon (1874); *Portrait d'homme*, d'après Domenico Fiorentino; autre *Portrait d'homme*, d'après Raphaël (1876); *la Poésie*, d'après Raphaël (1878); *Madeleine*, d'après Henner (1879); portrait de *M. Thiers*, d'après Bonnat (1880); *la Vierge à l'églantine*, d'après Domenico Ghirlandajo (1882); *la Justice*, d'après Raphaël (1883). A l'Exposition universelle de 1878, outre quelques-unes de ses autres gravures déjà connues, on a vu de lui : le portrait de *Jean-Paul Laurens*, d'après un tableau du maître; *l'Abondance et la Poésie*, d'après Raphaël; *Andrea Salaï*, d'après Léonard de Vinci; au Salon triennal reparut le portrait d'*A. Thiers*, accompagné de *la Vierge au coussin vert*, d'après Solari. M. Adrien Didier a exécuté en outre *la Vierge, saint Paul et plusieurs saints*, d'après P. Véronèse, pour la chalcographie du Louvre; *la Nuit* et *le Jour*, d'après Bouguereau; une suite de cent et quelques planches de costumes historiques, d'après des dessins de M. Chevignard, en continuation des costumes de Mercuri, et enfin, le superbe portrait de *Victor Hugo*, destiné à l'édition des œuvres du poète entreprise par M. Lemonnyer. Il a obtenu des médailles de 1re classe au Salon de 1873 et à l'Exposition universelle de 1878 et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1880. Depuis 1878 il fait partie du jury du Salon, section de la Gravure.

DIDINIUM (di-di-ni-omm). Zool. Genre d'infusoires ciliés, famille des Trichodinidés, à bouche centrale, à péristome simple, circulaire et à deux cercles équatoriaux de cils locomoteurs. L'espèce type du genre (*didinium nasutum*), étudiée par Balbiani, a la forme d'un flacon à fond hémisphérique, à goulot court, par où s'ouvre la bouche et qui peut s'allonger en une trompe par laquelle l'animal saisit les petits infusoires dont il se nourrit. La multiplication se fait par division transversale après l'apparition de deux zones ciliaires nouvelles; d'après Balbiani, il y aurait aussi production de germes par division de la substance interne.

** **DIDION** (Isidore), général et mathématicien français, né à Metz en 1798. — Il est mort à Nancy le 4 juillet 1878. Outre les travaux déjà cités, on doit encore à ce savant un *Mémoire sur le mouvement d'un segment sphérique sur un plan incliné*, inséré dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », 21 juillet 1873.

* **DIDION** (Charles), ingénieur français, né en 1803. — Il est mort à Paris le 26 janvier 1882. En 1862, il avait quitté la direction de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, en gardant le titre de délégué général. Il avait été ensuite membre de la commission supérieure de l'Exposition de 1878.

DIDO s. f. (di-do — lat. *Dido*, Didon). Astr. Planète télescopique, découverte en 1879 par C.-H.-F. Peters. V. PLANÈTE.

DIDON (le Père J.-Henri), dominicain, né au Touvet (Isère) le 17 mars 1840. Fils d'un huissier, il fut élevé au petit séminaire de Grenoble. Il entra à l'âge de dix-huit ans chez les dominicains en qualité de novice, y connut Lacordaire, dont il subit l'influence, et prononça ses vœux perpétuels en 1862. Envoyé à Rome, au couvent de la Minerve, il s'y prépara à la prédication, rentra en France et fit ses débuts dans l'éloquence de la chaire en défendant, à Saint-Germain-des-Prés, la cause du rôle social des moines (1868). A Nancy, il prononça en 1871 l'oraison funèbre de l'archevêque de Paris Darboy, après avoir durant la guerre donné des soins aux blessés. De 1872 à 1876, il habita Marseille, où il prononça des sermons sur la confession et un discours sur le patriotisme, qui furent très remarqués. Il publia en 1875 *l'Homme selon la science et la foi*, où il cherchait un terrain de conciliation entre la science et la religion, entre la tradition et le progrès, et se prononçait pour un catholicisme tolérant, vivifié par l'esprit libéral; la même année, il fit paraître *l'Enseignement supérieur et les Universités catholiques.* En 1876, il quitta Marseille pour Paris. Prieur du couvent de la rue Saint-Jean-de-Beauvais, il fit à Saint-Roch des conférences remarquées, et il attaqua dans la presse catholique les conséquences, funestes à ses yeux, des résultats de l'anthropologie touchant l'homme préhistorique. En 1879, on parla beaucoup de ses conférences à Saint-Philippe-du-Roule sur le divorce ou plutôt contre le divorce. « Le contrat, disait-il, est un engagement, mais quel est d'ordinaire son objet? C'est ma propriété, c'est ma maison, c'est ma forêt, soit que je les loue, soit que je les vende. C'est mon travail, c'est mon temps, c'est ma sueur, c'est mon livre. Mais l'objet du contrat, ce n'est jamais ma pensée, mon intelligence, ma personne tout entière. L'objet du contrat conjugal, c'est la personne humaine. Pensez-vous qu'il puisse être comparé encore à ceux que la justice sanctionne ou déchire? » Au commencement de décembre 1879, on apprit que l'archevêque de Paris venait d'interdire les conférences de Saint-Philippe-du-Roule, sans doute comme trop libérales, et que l'orateur avait préféré être suspendu plutôt que de se voir dicter une ligne de conduite. En 1880, il inaugura, à l'occasion du carême, une série de conférences à l'église de la Trinité sur *l'Eglise devant la société moderne;* il expliqua l'antagonisme du catholicisme et du monde actuel par la lutte faite à la religion romaine par ce qu'il appelle les trois forces dirigeantes du monde : force scientifique, force libérale, force économique; il expliqua les conflits de la science et de la foi en disant que l'on refusait de comprendre la diversité de leur objet, la science ayant pour objet le phénomène, et la foi visant uniquement le principe inaccessible à l'expérience; il soutint que la démocratie, reposant sur l'égalité des droits, était sortie du catholicisme. Ces paroles étaient en contradiction avec celles de Pie IX, qui, dans une allocution du 18 mars 1861, avait déclaré ne pouvoir « sans blesser gravement sa conscience, faire alliance avec la civilisation moderne », et qui avait décrété le fameux *Syllabus*. Appelé à Rome, le P. Didon fut envoyé en disgrâce au couvent de Corbara (Corse) par le général de son ordre, qui l'accusa d'affermir les incroyants dans leur incrédulité au lieu de les convertir à la foi. De là il fit un voyage en Orient, d'où il rapporta des notes pour écrire une sorte de contre-partie de l'ouvrage de Renan sur Jésus; il passa ensuite en Allemagne pour y apprendre la langue du pays et profiter des travaux d'histoire religieuse publiés par les universités allemandes. Il séjourna un an à Berlin et à Gœttingue, et à son retour il publia ses observations dans un remarquable ouvrage, intitulé : *les Allemands* (1884, in-8°). Il a fait paraître, en outre, *la Science sans Dieu*, conférence (1878, in-12), et *Indissolubilité et Divorce* (1888, in-12).

* **DIDOT** (Hyacinthe-Firmin), éditeur français, né à Paris en 1794. — Il est mort au château de Chandal (Orne) le 8 août 1880. Associé avec son frère Ambroise-Firmin Didot, il prit, jusqu'aux derniers moments de sa vie, la part la plus active aux travaux de la librairie Firmin Didot.

DIDRON (Edouard-Amédée), peintre verrier et écrivain d'art français, né à Paris le 13 octobre 1836. Elevé par son oncle et père adoptif, M. Didron aîné, l'éminent archéologue mort en 1867, M. Ed. Didron a continué pendant plusieurs années la grande et luxueuse publication des « Annales archéologiques », entreprise par celui-ci en 1844. Depuis longtemps déjà, il s'était fait connaître des lecteurs des « Annales » en insérant dans ce recueil d'importantes études sur l'iconographie et les arts décoratifs du moyen âge, ainsi que par une série considérable de dessins exécutés d'après les monuments de la France, de l'Italie, de la Belgique et de l'Allemagne. Après avoir achevé le volume XXVIIe de cette remarquable collection, M. Didron donna un tome XXVIIIe et dernier, constituant une table générale et détaillée, qui clôt une publication devenue moins utile actuellement qu'à l'époque où il fallait combattre pour la cause, alors très contestée, de l'art au moyen âge. De 1864 à 1880, il a écrit dans le journal « le Monde » de nombreux articles sur l'art et l'archéologie, ainsi que la critique des Salons de 1875 et de 1876. Il a publié en outre : *les Vitraux du Grand-Andely* (1863, in-4°, avec 2 planches); *les Vitraux à l'Exposition universelle de* 1867 (1868, in-4°); *Étude sur les images ouvrantes et la Vierge en ivoire du Louvre* (1870, in-4°, avec 9 planches); *les Nouvelles Verrières de la cathédrale d'Anvers* (1873, in-12); *Quelques mots sur l'art chrétien à propos de l'image du Sacré-Cœur* (1874, in-8°); *Du rôle décoratif de la peinture en mosaïque* (1875, in-4°, avec 7 planches); *Rapport sur les cristaux, la verrerie et les vitraux à l'Exposition universelle de* 1878 (1880, in-8°); *Rapport général sur les arts décoratifs à l'Exposition de* 1878 (1882, in-8°); *Rapport sur les tapisseries, les tissus, broderies et dentelles à la 7e exposition de l'Union centrale des arts décoratifs* (1882, in-4°); *Rapport sur les bois de construction à la 8e exposition de l'Union centrale des arts décoratifs* (1884, in-4°); une partie de ce dernier travail a été reproduite dans une publication officielle de l'administration des forêts. Comme dessinateur, M. Didron a exposé aux Salons de 1857 et de 1859. Peintre verrier attaché à la commission des monuments historiques et au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, il a exécuté pour un grand nombre de cathédrales et d'édifices divers appartenant à l'Etat des travaux considérables de décoration. Les principaux monuments religieux et civils de la France possèdent des vitraux peints composés par lui, et il en a aussi restauré un grand nombre datant des époques anciennes; d'autres se trouvent dans les colonies françaises et à l'étranger. Membre du jury international à l'Exposition universelle de 1878 et aux expositions de l'Union centrale des arts décoratifs, il a, par la publication de ses *Rapports*, contribué pour une large part au mouvement qui s'est produit depuis quelques années en faveur de la renaissance des arts de la décoration dans notre pays.

* **DIDYME**, ville antique de l'Asie Mineure, sur l'emplacement de laquelle se trouve aujourd'hui le village de Hiéronda ou Joronda. — En 1873, M. Olivier Rayet, chargé par MM. Gustave et Edmond de Rothschild de faire des fouilles à Milet, avec le concours d'un pensionnaire de l'Académie de Rome, M. Albert Thomas, architecte, se transporta à Hiéronda où, pendant trois années, il continua les fouilles avec une activité soutenue sur l'emplacement du célèbre temple d'Apollon Didyméen. Ne pouvant songer à déblayer complètement le temple avec le matériel insuffisant dont il disposait, il se proposait seulement de recueillir les renseignements nécessaires à l'architecte Thomas pour une restauration de l'édifice et, en même temps, d'extraire des ruines, pour les expédier en France, les morceaux de sculpture monumentale déjà visibles et que le hasard des fouilles ferait découvrir. Ce double programme fut exactement accompli. Du premier temple de Didyme on ne trouva pas une pierre, le temple d'ailleurs ayant été incendié soit par Darius, soit par Xerxès. On fut plus heureux pour le second temple, dont la construction, selon M. Rayet, est antérieure à l'an 334 avant notre ère et qui, vraisemblablement, fut l'œuvre de Pœonios et de Daphnis, élèves de Pythios. Ruiné par un tremblement de terre, à une époque assez récente, car la catastrophe engloutit aussi une petite église, il montre encore debout trois colonnes qui dominent de beaucoup l'amoncellement des débris. En dépit des difficultés, les fouilles ont permis à l'architecte de reconstituer ce temple célèbre, entouré d'un portique formé d'un double rang de colonnes ioniques, ayant 109 mètres de long sur les côtés et 50 mètres sur la façade; la hauteur des colonnes était de 19m,40 et l'angle supérieur du fronton s'élevait à plus de 31 mètres au-dessus du sol : ce temple était donc plus grand qu'aucun temple du monde hellénique, plus grand que l'Artémision d'Ephèse, une des sept merveilles du monde. On parvint à hisser un échafaudage au haut des colonnes encore debout et à en dessiner exactement le chapiteau « dont la décoration si simple me semble supérieure à la profusion d'ornements du chapiteau de l'Erechtbéion » (Rayet). Mais la découverte la plus intéressante fut celle des bases sculptées qui soutenaient les dix colonnes de la façade principale; les mêmes motifs se répétaient deux fois symétriquement par rapport à l'axe de la colonnade. « L'une de ces bases, aujourd'hui à Paris, est ornée, dit M. Rayet, de rinceaux de feuilles et de fleurs, fouillés avec une délicatesse qui ferait songer aux sculptures sur bois de la Renaissance, si cette dentelle de marbre n'était en même temps dessinée avec toute la pureté, tout le *style* de l'art grec. » Aujourd'hui, les marbres envoyés par M. Rayet, sont exposés dans une salle du Louvre, MM. de Rothschild en ayant gracieusement fait don à l'Etat. En voici l'énumération succincte : trois demi-chapiteaux de retour d'angle, ornés chacun d'un griffon; deux chapiteaux décorés d'une palmette et de rinceaux; des fragments d'un bandeau décoré reliant entre eux les chapiteaux des pilastres (on y voit des chimères séparées par une lyre); le chapiteau d'ante décorant, à 20 mètres de haut, un des angles postérieurs du *naos*, enfin deux bases sculptées de la façade du temple.

L'exposition des résultats scientifiques et artistiques des fouilles entreprises par MM. Rayet et Thomas à Milet et à Didyme devait être faite par les explorateurs eux-mêmes dans un grand ouvrage, formant deux volumes in-4° de texte avec nombreuses figures intercalées, plus un atlas de 70 planches in-folio; cette publication a été malheureusement interrompue, par la mort de M. Rayet, en février 1887.

* **DIDYME** ou **DIDYMIUM** s. m. Chim. — Encycl. Le *didyme* est un métal légèrement jaunâtre, moins fusible que le cérium et le lanthane. Sa densité est 6,54. Son poids atomique est mal connu, parce qu'il est difficile d'avoir le didyme à l'état de pureté. Il est voisin de 147. Il s'altère à l'air et brûle à la température du rouge. Il se comporte comme le cérium vis-à-vis des acides.

Mendéleeff pense que la formule de l'*oxyde de didyme* est Di^2O^3 et non DiO. On connaît un second oxyde, mais tellement voisin du premier, d'après Clève et Marignac, qu'on a été amené à penser que le didyme serait un mélange. On pense en effet être arrivé à en séparer deux éléments dont les spectres sont différents, le *néodymium* et le *praséodymium.*

On connaît un *oxychlorure* $Di^2O^2Cl^2$, obtenu en chauffant l'oxyde à 200° dans un courant de chlore.

L'*azotate de didyme* $Di^2(AzO^3)^6+12H^2O$ se présente en cristaux rouges déliquescents. Il forme avec l'azotate d'ammoniaque un sel double $Di^2(AzH^4)^4(AzO^3)^{10}+8H^2O$, isomorphe du sel de lanthane correspondant.

Le *sulfate de didyme* est connu anhydre ou cristallisé avec 8 ou 9 H^2O. Il forme des sulfates doubles avec le sulfate de potassium.

Le *carbonate de didyme* $Di^2(CO^3)^3+H^2O$ s'obtient par l'action de l'acide carbonique sur l'hydrate de didyme en suspension dans l'eau. Il forme les sels doubles avec les carbonates de soude et d'ammoniaque.

Le *formiate de didyme* est une poudre rouge, obtenue en traitant l'hydrate de didyme par l'acide formique ou en précipitant un sel de didyme par le formiate d'ammoniaque. Il est très peu soluble.

L'*oxalate de didyme* donne avec l'oxalate de potassium un sel soluble double

$$Di^2(C^2O^4)^3+K^2C^2O^4+Aq.$$

Pour séparer le didyme du lanthane, on précipite incomplètement par l'ammoniaque le mélange des azotates. Le didyme se précipite le premier. Pour le séparer du thorium, on forme les oxalates doubles ammoniacaux. L'oxalate double de didyme et d'ammoniaque est insoluble. On peut aussi précipiter le didyme par le sulfate de soude, le sulfate double de thorium étant soluble.

DIDYMITE s. m. (di-di-mi-te — du gr. *didumos*, double). Paléont. Genre d'ammonites de la division des Didymitines, représenté par une espèce de l'étage norique. Sous le nom de didymitines, on a distingué les ammonites présentant, entre autres caractères, un sillon médian parcourant intérieurement la paroi de la coquille sur toute la longueur de la chambre d'habitation jusqu'à l'ouverture, etc. La seule forme connue (*didymites textus*) est une ammonite triasique, caractéristique de la zone supérieure de l'étage norique.

— Chim. Variété de musc.

DIDYMOCHLAMYS s. m. (di-di-mo-kla-miss — du gr. *didumos*, double; *chlamus*, manteau). Bot. Genre de rubiacées, série des Génipées, à fleurs pentamères. Les didymochlamys sont des plantes herbacées de la Colombie, à feuilles alternes, distiques, à fleurs disposées en faux capitules, les inflorescences étant enveloppées de deux larges bractées ovales, d'où le nom de la plante (double manteau).

DIDYMOCYRTIS s. m. (di-di-mo-sir-tiss — du gr. *didumos*, double; *kurtis*, nasse). Zool. Genre de protozoaires radiolariens, du groupe des Polysphéridés, famille des Actinommatidés, vivant en diverses mers et fossiles dans les terrains tertiaires; leur squelette est composé de trois coquilles concentriques, sphériques et réunies par des prolongements rayonnants; la coquille externe est divisée en deux moitiés par un étranglement médian, ce qui leur a fait donner leur nom par Hæckel.

DIDYMODON s. m. (di-di-mo-don — du gr. *didumos*, double; *odous*, dent). Bot. Genre de mousses ayant certains caractères communs avec les trichostomes, les desmatodons et les anacalyptes. Les didymodons habitent les régions montagneuses de l'Europe; l'espèce la plus commune (*didymodon rubellus*) monte jusqu'aux neiges éternelles.

DIDYMOGRAPTUS s. m. (di-di-mo-grap-tuss — du gr. *didumos*, double; *graptus*, empreinte). Paléont. Genre de méduses hydroïdes, du groupe des Graptoloïdés, famille des Dichograptidés, représentés par des empreintes conservées dans les terrains paléozoïques; on leur reconnaît pour caractères : deux branches simples, sans tige nue, la pointe de la pièce basale tournée en haut; l'espèce type (*didymograptus pennatulus*) provient du silurien inférieur de l'Amérique du Nord.

DIDYMOPANAX s. m. (di-di-mo-pa-nakss — du gr. *didumos*, double; *panax*, nom de plante). Bot. Genre d'araliées à corolle formée de pétales valvaires. Les didymopanax sont des arbres ou arbustes à feuilles simples ou composées digitées, à fleurs en ombelles, habitant l'Amérique. Certaines espèces sont cultivées à cause de l'élégance de leur feuillage.

DIDYMOPLEXIS s. m. (di-di-mo-plèk-siss — du gr. *didumos*, double; *plekein*, entrelacer). Bot. Genre d'orchidées, tribu des Pogonidées, série des Néottiées, habitant les Indes orientales et l'Océanie. Les didymoplexis sont de petites herbes sans feuilles, à fleurs ayant un sépale postérieur uni aux pétales en une lèvre trifide, les latéraux formant par leur union une lèvre bifide; on peut ajouter à ces caractères un labelle large et indivis, et un gynostème long, à pied court.

DIDYMOTHÈQUE s. m. (di-di-mo-tè-ke — du gr. *didumos*, double; *thêkê*, compartiment). Bot. Genre de phytolaccées, série des Gyrostémonées, voisin des Gyrostémons, dont il représente un type réduit. Les didymothèques sont des plantes suffrutescentes, à feuilles alternes, étroites, à fleurs dioïques, à fruits capsulaires. Les diverses espèces décrites se rapportent à une seule (*didymotheca thesioides*), habitant l'Australie.

DIÉBÉDOUGOU, contrée montagneuse de l'Afrique, dans l'intérieur de la Sénégambie, entre la rivière de Bafing à l'E. et celle de Falémé à l'O. Localités principales : Khassama et Koundian.

DIEDENHOFEN, nom allemand de la ville de THIONVILLE (Alsace-Lorraine).

DIEDOUGOU, contrée d'Afrique, dans le Soudan occidental, au sud de la rivière Mayel-Balével, grand affluent de droite du Niger, entre 12° 30′ et 30 de lat. N. et entre 7° 30′ et 8° 30′ de long. O. Les localités principales sont : Touna, Sambala, Kayaye et N'Dierissou.

* **DIEFENBACH** (Laurent), philologue allemand, né à Ostheim (Hesse) le 29 juillet 1806. — Il est mort à Darmstadt le 28 mars 1883. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Vocabulaire du haut et du bas-allemand*, en collaboration avec E. Wülcker (1874, 2 vol.); *Ethnographie de l'Europe orientale* (1880, 2 vol.).

DIEGA, ville du Soudan occidental, dans le Haoussa, sur le gulbi N'Gindi, sous-affluent du Niger. Diega est une des villes les plus considérables et les plus commerçantes du Haoussa.

DIÉGO, village de la côte N.-E. de Madagascar, dans le territoire de Diégo-Suarez, sur la côte S.-E. du plateau de Diégo, un peu au nord-ouest du cap du même nom, sur la rive intérieure du port naturel. Il comprend une cinquantaine de huttes. Le port de Diégo possède des quais, des parcs à charbon, des magasins de subsistances, un hôpital militaire entouré de beaux arbres, un arsenal pour la réparation et les approvisionnements de la flotte française dans l'océan Indien. On y trouve de plus la caserne de la compagnie disciplinaire, les logements des gardes d'artillerie, de la gendarmerie, et plus haut, près du bord du plateau, les logements pour le commandant d'artillerie, pour les officiers de la compagnie disciplinaire et la caserne d'infanterie de marine. Le village de Diégo est relié par un service régulier de chaloupes à vapeur à la ville d'*Antsirana* (chef-lieu de la baie de Diégo-Suarez; 4.667 hab.), située vis-à-vis du cap. Tendrohangy ou pointe du Corail.

DIEGO-GARCIA, l'île la plus méridionale du groupe des Chagos dans l'océan Indien, par 7° 25′ de lat. S. et 69° 8′ de long. E. Cette île, basse, madréporique, en forme de croissant, a 27 kilom. de longueur sur 17 de largeur; elle abonde en palmiers et cocotiers. L'Orient Steam Navigation Company, dont les paquebots touchent deux fois par mois à Diego-Garcia, a deux pontons à charbon sur la rade de Minni-Minny, et la maison Lund et Cie a aussi deux dépôts de charbon sur l'île. La population, non compris les personnes employées pour le service des paquebots et autres steamers, est de 430 hab. L'île appartient à l'Angleterre depuis 1814 et reçoit chaque année la visite d'un magistrat de l'île Maurice, de laquelle elle dépend.

* **DIÉGO-SUAREZ**, baie située sur la côte N.-E. de Madagascar. — A la suite de l'expédition française à Madagascar, un établissement a été fondé à Diégo-Suarez en février 1885, et le traité conclu le 17 décembre 1885 entre la France et la reine de Madagascar nous a donné le droit d'occuper cette baie, qui est très salubre et offre d'excellents mouillages. Un pavillon français couronne le sommet de l'île de Nosy-Volana, à l'entrée de la baie. Deux fortins ont été construits sur la presqu'île qui ferme à l'E. le port de Nièvre, près d'Antsirana. La garnison comprend quatre compagnies d'infanterie de marine, une batterie d'artillerie, la 3e compagnie des disciplinaires des colonies et une compagnie de tirailleurs sakalaves. Au point de vue commercial, Diégo-Suarez, placée à l'extrémité septentrionale de l'île, près du cap d'Ambre, se trouve sur la route des bâtiments qui viennent de Suez ou qui s'y rendent; elle pourra donc devenir un entrepôt considérable et une station de la ligne Marseille-Australie.

DIÉHIQUE adj. (di-é-i-ke). Chim. Se dit d'un acide préparé par Maumené en oxydant le sucre par le permanganate de potasse. Il est probablement identique à l'*acide glyoxylique.*

DIÉLA, village d'Afrique, dans le Soudan occidental, pays du Mourdiaré ou de Mourdia, qui fait partie de Kéniéka, situé entre la Sénégambie et Tombouctou. Il fut visité, en mai 1883, par la mission du docteur Bayol, qui obtint des habitants un traité d'alliance avec la France.

DIELÉ, rivière du Congo français, affluent de droite de l'Alima supérieur. Elle prend naissance par environ 2° de lat. S. et se dirige du S.-O. au N.-E. pour se verser dans l'Alima à la station de Dielé. Son cours est très sinueux, ses rives très rapprochées et son courant rapide.

La contrée est couverte de grandes forêts peuplées de singes innombrables. Les villages sont, en général, construits sur des hauteurs riveraines, et les habitants ne descendent à la rivière que pour pêcher leur nourriture.

DIELÉ, station importante du Congo français, au confluent de la rivière Dielé et de l'Alima, et à 83 kilom. à l'est de Franceville, avec laquelle elle est reliée par une route de terre.

DIÉLECTRIQUE adj. (di-é-lèk-tri-ke — du gr. *dia*, indiquant séparation, et fr. *électrique*). Phys. Se dit des corps isolants ou mauvais conducteurs de l'électricité. V. ISOLANT.

DIÉLECTROLYSE s. f. (di-é-lèk-tro-li-ze — du gr. *dia*, à travers, et de *électrolyse*). Méd. Méthode d'introduction de certains médicaments dans les tissus par voie d'électrolyse.

— **Encycl.** La *diélectrolyse* est une méthode imaginée et dénommée par M. Broudel, d'Alger. Elle permet d'introduire dans les tissus, par voie électrolytique, sans effraction de la peau, certaines substances médicamenteuses. L'iode se prête particulièrement à l'application de cette méthode. Il suffit d'appliquer sur la peau une plaque d'amadou trempée dans une solution d'iodure de potassium et de la faire communiquer par un conducteur avec le pôle négatif d'une pile, dont l'autre pôle communique avec un point du corps plus ou moins éloigné de la plaque d'amadou; l'iode électrolysé se porte à travers les tissus au pôle positif. Cette méthode, qui paraît applicable à l'arsenic, au mercure, au fluor, a déjà donné à M. Broudel, dans des cas de névralgie et de tumeurs, des résultats très appréciables.

DIELMANN (Jacques-Furchtegott), peintre allemand, né à Sachsenhausen, près Francfort-sur-le-Mein, en 1809, mort dans cette dernière ville le 30 mai 1885. Elève de l'académie de Dusseldorf, il s'est adonné à la peinture de genre et a reproduit surtout des scènes d'intérieur. Ses œuvres se recommandent par une délicatesse et une finesse de touche extraordinaires. Nous citerons : *les Enfants devant la porte de l'église, la Consécration de l'église; la Forge; le Pasteur et les Enfants*, et *la Jeune Hessoise tricotant devant sa porte*, etc. On lui doit aussi des aquarelles qui sont de véritables miniatures.

DIÉMER (Louis), compositeur et pianiste français, né à Paris le 14 février 1843. Admis très jeune au Conservatoire, il obtint à treize ans à peine un premier prix de piano dans la classe de Marmontel; il étudia ensuite la composition sous la direction de M. Ambroise Thomas et de Bazin, et remporta le premier prix d'harmonie en 1859, le deuxième prix d'orgue et le premier prix de fugue et de contrepoint en 1860. Ses études terminées, M. Diémer obtint de grands succès de virtuose. Il fit partie de la société de musique de chambre d'Alard, se fit entendre au Conservatoire, aux concerts Pasdeloup. Comme pianiste, son jeu fin et distingué, la simplicité de son style et la pureté irréprochable de son mécanisme lui ont acquis une juste réputation. Comme compositeur, M. Diémer a produit des œuvres d'une réelle valeur, d'une inspiration élégante et qui sont harmonisées avec goût. Nous citerons ses concertos pour piano et orchestre, son morceau de concert pour violon, un sextuor piano et instruments à vent, un assez grand nombre de morceaux de genre, un recueil de mélodies, et un trio pour voix de femme intitulé : *les Sorcières*. M. Diémer a publié également diverses transcriptions : *l'Ecole classique concertante*, dans la collection de musique de chambre classique. Il a remplacé M. Marmontel, comme professeur de piano au Conservtoire, en 1887.

* **DIEN** (Charles), industriel et savant français, né à Paris le 9 février 1809. — Il est mort dans cette ville le 29 novembre 1870.

** **DIEPPE**, ville de France et port de mer (Seine-Inférieure); pop. 21.254 hab. — Chef-lieu d'un arrondissement comprenant 8 cantons et 168 communes, avec une population totale de 108.200 hab., Dieppe est le septième de nos ports maritimes; placé sur la ligne directe entre Londres et Paris, il reçoit surtout les marchandises venant d'Angleterre et les bois des pays scandinaves. Son trafic, qui était en 1857 de 201.293 tonnes, s'élevait en 1886 à 527.251, chiffre inférieur cependant à ceux des cinq années précédentes. Les principaux articles d'importation sont : la laine, pour 7.930.000 francs en chiffres ronds, et les bois, pour 7.209.000 francs. Les peaux et les cuirs fournissent la presque totalité de l'exportation avec une valeur de 19 millions 780.000 francs.

— *Amélioration du port.* Une loi du 2 avril 1880 a autorisé, pour l'amélioration du port de Dieppe, d'importants travaux qui ont été terminés en 1886. Les jetées ont été allongées; un nouvel avant-port de 4 hectares a été creusé de l'autre côté du faubourg du Pollet, partiellement abattu pour prolonger en ligne droite le chenal, qui formait anciennement un angle droit et présentait par suite de sérieuses difficultés à la navigation. Des chantiers de construction et de réparatino ont été établis à l'est du nouvel avant-port; une eale à radoub a été installée entre les deux avant-ports, sur l'ancien canal de chasse. La retenue est en outre occupée par un bassin de mi-marée et un bassin à flot, placés l'un à la suite de l'autre. Des appareils hydrauliques servent à manœuvrer les portes et vannes des écluses, et à haler les navires le long des quais. Les deux bassins primitifs de Duquesne et de Bérigny ont été reliés au nouvel avant-port. Cet ensemble de travaux, qui a coûté 16 millions, permet aux navires calant 7 mètres de pénétrer dans le port.

* **DIERINGER** (François-Xavier), théologien catholique allemand, né à Rangendingen le 22 août 1811. — Il est mort le 8 septembre 1876. Son dernier ouvrage est le *Catéchisme des laïques* (Mayence, 1865). Depuis le concile du Vatican, Dieringer, mécontent de la politique religieuse suivie par le pape, vivait dans la retraite.

DIERX (Léon), poète français, né à l'île de la Réunion en 1838. Venu à Paris pour y achever ses études, il entra à l'Ecole centrale des arts et manufactures, dont il suivit les cours pendant trois ans, puis retourna quelque temps à la Réunion et revint définitivement se fixer à Paris, où l'attiraient ses goûts littéraires et ses relations avec ceux qu'on appelait alors les « Parnassiens ». Dès ses premiers essais, *Poèmes et Poésies* (1864, in-18), il se montra l'un des plus brillants adeptes de la nouvelle école; son second recueil, *les Lèvres closes* (1867), fut encore plus goûté. Dans ces deux volumes, comme dans ceux que M. Léon Dierx fit ensuite paraître, on remarque sans doute que l'auteur est un élève de M. Leconte de Lisle et qu'il s'attache à le prendre pour modèle; il s'en distingue cependant, sinon par la carrure et le rythme du vers, du moins par le fond, qui affecte beaucoup moins l'impassibilité olympienne des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares*. Dans *les Paroles d'un vaincu* (1871), M. Léon Dierx n'a pas craint de faire voir qu'il avait l'âme d'un patriote, et, qui plus est, d'un républicain. Il a publié encore : *Poésies complètes* (1872); *la Rencontre*, scène dramatique (1874); *les Amants* (1879), où son talent s'est révélé sous une face nouvelle. « Une mélancolie *sui generis*, a dit M. Paul Verlaine, l'amour douloureux de la nature, le *lacryma rerum*, l'émotion panique que fait vibrer Ronsard dans son *Elégie à la forêt de Gâtine*, le panthéisme, qui n'est pas dans les splendides paysages de Leconte de Lisle, et que Victor Hugo, un pur déiste enfantin, a vainement tenté dans quelques pièces de ses avant-derniers poèmes, notamment dans *le Satyre*, de *la Légende des siècles*, et *la Bouche d'ombre*, des *Contemplations*, ce sentiment frappait le lecteur des vers, déjà si corrects et comme rythme et comme rime et comme langue, du premier recueil, *Poèmes et poésies;* mais où l'admiration se vit forcée, parmi les compétents, ce fut à l'apparition des *Lèvres closes*, puis des *Amants*. Ce qui le différencie encore de Leconte de Lisle, chaste ou du moins discret quand il parle d'amour, c'est que Dierx est un voluptueux. J'en prends à témoin *les Yeux de Nyssia*, par exemple (dans *les Amants*), où défilent tous les regards féminins possibles et leur effet. Evidemment l'amour sensuel ne va pas chez Dierx sans une pointe de mysticisme qui le relève et le redresse en quelque sorte, mais le fond y est bien : le goût de la femme, son bruissement, son « odor » et toutes les conséquences de l'adoration d'elle, querelles douces, parfois atroces quand l'orgueil s'en mêle, émois parfois amers, confiantes jalousies, faiblesses enfin si pardonnables, tout y est. » *La Rencontre*, saynète à deux personnages, a été jouée à la salle Taibout, en 1875, par M. Fraizier et Mlle Fayolle; cette simple conversation entre deux amants qui se sont quittés, qui se retrouvent, découvrent qu'ils s'aiment encore et cependant ne veulent pas se reprendre, par orgueil et point d'honneur, a moins plu à la scène qu'à la lecture. L'absence de tout mouvement et de ce qui est l'essence même du théâtre lui a nui dans l'esprit de ceux qui, comme M. Francisque Sarcey, ne se contentent pas d'entendre réciter de beaux vers, mais veulent encore qu'il y ait une action dramatique quelconque, une exposition, un nœud et un dénouement. « M. Dierx, a dit à ce propos un critique, est un fort habile ouvrier; mais son vers est trop plein pour être aisément saisi par un public de théâtre; il vise à l'extrême concision et cherche à mettre une pensée pour le moins dans chaque hémistiche. S'il se décide à travailler pour la scène, il fera bien d'employer tous ses efforts à être moins tendu. Par la distinction et la sonorité de sa facture, il mérite d'ailleurs pleinement l'ovation amicale dont *la Rencontre* a été l'objet. »

M. Léon Dierx est attaché aux bureaux du ministère de l'Instruction publique.

DIESTIEN, IENNE adj. (di-ès-ti-ain, i-è-ne — rad. *Diest*, nom de ville). Géol. Se dit d'une assise du système pliocène de Belgique (groupe tertiaire), établie par Dumont pour des sables et grès ferrugineux très développés aux environs de Diest et de Louvain.

— **Encycl.** *Système diestien.* Les dépôts *diestiens* forment l'étage moyen du pliocène (Van den Broeck). Il faut considérer avec M. Ortlieb les dépôts diestiens du nord de la France et de la Belgique, notamment les grès ferrugineux de la hauteur des Noires-Mottes au cap Blanc-Nez, comme des dépôts d'origine fluviale, dus à un grand fleuve prenant sa source en Angleterre et déversant ses eaux, par Folkestone, dans la mer pliocène, à l'endroit où sont maintenant Gand et Louvain. En Belgique, l'étage diestien correspond à l'astien d'Italie; son fossile caractéristique le plus abondant est la *terebratula grandis*.

DIET (Arthur-Stanislas), architecte français, né à Amboise le 5 avril 1827. Elève de MM. Duban et de Blouet et de l'Ecole des Beaux-Arts, il obtint le prix de Rome, en 1853, avec un projet de *Musée pour une capitale;* mais il n'a pas joui de la pension attribuée à ce prix, parce qu'il s'était marié après le jugement de concours, et que la résidence des élèves étant exigée, les ménages ne sont pas admis à la villa Médicis. M. Diet est officier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1884. On doit à cet architecte des travaux importants, parmi lesquels nous citerons : *la Nouvelle Préfecture de police* et *le Nouvel Hôtel-Dieu* de Paris, dont les plans figurèrent à l'Exposition universelle de 1878 et valurent à l'auteur une médaille de 1re classe; *la Restauration de la villa Emma à Rimini* (1880); le *Plafond d'escalier de la préfecture de police* (1882); *les Vieilles maisons de Laval* (1883); etc.

* **DIETERICI** (Frédéric), orientaliste allemand, né à Berlin le 6 juillet 1821. — Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Anthropologie des Arabes au* xe *siècle* (Leipzig, 1871); *Doctrine de l'âme universelle* (Leipzig, 1873); *la Philosophie des Arabes au* xe *siècle*, en deux volumes : *le Macrocosme* (1876) et *le Microcosme* (1879); *le Darwinisme au* xe *et au* xixe *siècle* (Leipzig, 1878); un *Vocabulaire arabe-allemand* (Leipzig, 1881); une édition de la *Théologie d'Aristote*, en arabe; etc.

DIÉTHOXYGLYCOLIQUE adj. (di-é-to-ksi-gli-ko-li-ke — préf. *di;* rad. *éthol, oxygène* et *glycol*). Chim. Se dit d'un acide glycol contenant deux éthols et un groupe acide liés au même atome de charbon.

— **Encycl.** L'*acide diéthoxyglycolique*

$$(C^2H^5O)^2CH.CO^2H$$

s'obtient, non isolé, mais à l'état d'éther éthylique à l'aide de l'acide dichloracétique et de l'alcool. Cet éther est un liquide incolore qui dégage une odeur de fruit, bout vers 200°. L'action de l'ammoniaque en solution alcoolique sur cet éther donne une amide bien cristallisée.

DIÉTHYLACÉTIQUE adj. (di-é-til-a-sé-ti-ke — préf. *di;* rad. *éthyle* et *acétique*.) Se dit de l'un des acides caproïques qui dérive de l'acide acétique par substitution de deux éthyles à deux atomes d'hydrogène. V. CAPROÏQUE.

DIÉTHYLALLYLCARBINOL s. m. (di-é-til-al-lil-kar-bi-nol — préf. *di;* rad. *éthyle, allyle* et *carbinol*). Chim. Alcool dérivé de l'alcool méthylique, par substitution d'un éthyle et de deux allyles à trois atomes d'hydrogène.

— **Encycl.** Le *diéthylallylcarbinol*

$$C(C^2H^5)^2.C^3H^5.OH$$

est un alcool tertiaire qui se forme quand on fait agir le zinc en grenaille sur un mélange de diéthylacétone et d'iodure d'allyle; c'est un liquide incolore, d'odeur camphrée, bouillant à 156°. Il fixe énergiquement le brome.

DIÉTHYLÉBENZINE s. f. (di-é-ti-le-bain-zi-ne — préf. *di;* rad. *éthyle* et *benzine*). Chim. Carbure d'hydrogène dérivé de la benzine par substitution de deux éthyles à deux atomes d'hydrogène. ‖ Syn. de PHÉNYLDIÉTHYLE.

— **Encycl.** La *diéthylbenzine*

$$C^6H^4 \left\{ \begin{matrix} C^2H^5 \\ C^2H^5 \end{matrix} \right.$$

est liquide et bout à 178-179°. On l'obtient en faisant agir le sodium sur un mélange de solutions éthérées de benzine bromée et de bromure d'éthyle.

DIÉTHYLCARBINOL s. m. (di-é-til-kar-bi-nol — préf. *di;* rad. *éthyle* et *carbinol*). Chim. L'un des alcools amyliques secondaires. V. AMYLIQUE.

DIÉTHYLCARBOBENZONIQUE adj. (di-é-til-kar-bo-bain-zo-ni-ke — préf. *di;* rad. *éthyle, carbone* et *benzoïne*). Chim. Se dit d'un acide qui se forme dans l'action de la potasse alcoolique sur la désoxybenzoïne.

— **Encycl.** L'*acide diéthylcarbobenzonique* $C^{18}H^{18}O^2$ cristallise en prismes fusibles vers 102°, se volatilise sans décomposition; il est soluble dans l'alcool et forme des éthers et des sels. On l'obtient en précipitant par l'acide chlorhydrique les eaux mères de l'hydrate de stilbène qui se forme en même temps quand on fait agir la potasse alcoolique sur la désoxybenzoïne.

On lui connaît plusieurs homologues, dont la préparation est calquée sur la sienne : l'*acide dipropylcarbobenzonique;* l'*acide diisobutylcarbobenzonique;* l'*acide diamylcarbobenzonique*.

DIÉTHYLSTILBÈNE s. m. (di-é-til-stil-bè-ne — préf. *di;* rad. *éthyle* et *stilbène*). Chim. Carbure d'hydrogène dérivant du stilbène, par la substitution de deux éthyles à deux atomes d'hydrogène.

— **Encycl.** Le *diéthylstilbène* $C^{18}H^{20}$ ou

$$\begin{matrix} CH-C^6H^4-C^2H^5 \\ \| \\ CH-C^6H^4-C^2H^5 \end{matrix}$$

est un solide cristallisé en lamelles nacrées fusibles à 135°, se volatilisant sans se décomposer. On l'obtient en distillant le diéthylphénylmonochloréthane résultant de la réaction de l'acide sulfurique sur un mélange de diéthylbenzine et d'éther dichloré.

* **DIETRICH** (Albert), botaniste allemand, né le 8 novembre 1795. — Il est mort à Berlin le 22 mai 1856.

DIETRICH (Antoine), peintre allemand, né à Meissen le 27 mai 1833. Elève de Schnorr et de Bendemann, à Dresde, il obtint un prix de l'Académie pour sa composition : *Rodolphe de Habsbourg devant le corps d'Ottokar;* il put alors visiter l'Italie, puis s'établit à Dresde (1862). On lui doit la décoration de bâtiments publics (*Kreuzschule*, à Dresde; *Joannum*, à Zitta; *Albrechtsburg*, à Meissen; *Polytechnikon*, à Dresde, etc.); des cartons représentant des scènes de la vie d'*Othon le Grand; Faust et Marguerite dans la prison; lady Macbeth; le Reniement de saint Pierre*, peintures, et des vitraux d'églises. Il appartient à l'école réaliste, et ses œuvres sont remarquables surtout par l'énergie de l'expression.

DIETRICH (Auguste-Edgard), littérateur français, né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 12 avril 1846, d'une famille d'origine alsacienne. Il fit ses études à Valenciennes, prit ses diplômes de licencié en droit et de licencié ès lettres à Douai, et vint après la guerre se fixer à Paris. En 1878, il fit en Autriche un voyage d'études qui dura près de trois ans et demi; de Vienne il entreprit des excursions en Bohême, en Hongrie, en Pologne, etc. Il assista, en octobre 1879, à Cracovie, à la fête mémorable du jubilé de l'illustre écrivain Kraszewski. M. Dietrich a publié : *les Maîtresses de Louis XV*, chapitre de psychologie historique (1881, in-18); *Rouget de Lisle et la Marseillaise* (1882, in-18); *les Poésies de Jacques Richard* (1885, in-18), le lycéen fameux par son éloquente philippique du concours général contre le prince Jérôme, volume dont il a donné une nouvelle édition définitive, avec portrait et fac-similé (1888, in-16); *Jacques Richard et la presse* (1886, in-18); *les Mensonges conventionnels de notre civilisation*, traduits de l'allemand de Max Nordau (1886, in-8°, 2e édit.); *l'Histoire merveilleuse de Pierre Schlémihl* ou *l'Homme qui a vendu son ombre*, de Chamisso, suivie d'un choix de poésies, avec 106 dessins de Henri Pille (1888, gr. in-8°); *Michel Kohlhaas* de Henri de Kleist; *Bojéna, la servante morave*, de Mme d'Ebner-Eschenbach, ces deux derniers ouvrages dans la « Revue britannique »; *la Mort de Danton*, le drame célèbre de Georges Büchner (1888, in-18), avec préface de Jules Claretie. En dehors de ces publications, M. Dietrich a collaboré ou collabore à un assez grand nombre de journaux et revues politiques et littéraires de Paris, de la province et même de l'étranger : La « Vie littéraire », la « Revue des Idées nouvelles », la « Revue du Nord », le « Droit des femmes », la « Jeune France », la « Revue alsacienne », la « Revue politique et littéraire », la « Revue britannique », la « Gazette de Hongrie », le « Messager de Vienne », la « Presse », un des principaux journaux allemands de la capitale de l'Autriche-Hongrie, le « Magazin für die Litteratur des Auslandes », etc.

DIÉTRICHITE s. f. (di-é-tri-kit-te). Min. Alun naturel de zinc.

— **Encycl.** La *diétrichite* se présente en cristaux fibreux à éclat soyeux, jaunes ou bruns, contenant 55,94 pour 100 d'acide sulfurique, 3,7 d'oxyde de zinc, 3,11 d'oxyde de fer, 1,74 d'oxyde de manganèse, un peu de magnésie, 10,92 pour 100 d'alumine et 44,38 pour 100 d'eau.

DIETRICHSON (Lorentz-Henrik-Segelcke), littérateur et poète norvégien, né à Bergen le 1er janvier 1834. Il fit ses études à Christiania, puis passa en Suède, devint successivement professeur à l'université d'Upsal (1861), puis conservateur du musée national (1866), professeur d'histoire de l'art à l'académie de Stockholm (1868) et à l'école industrielle (1870 à 1873). En 1875, il fut nommé professeur d'histoire de l'art à l'université de Christiania. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Samfundets Viser og Sange af Joergen Latiner* (1859), recueil de chansons; *Littérature des pays septentrionaux* (1859); *Introduction à l'étude de la littérature danoise* (1861); *Introduction à l'étude de la littérature suédoise* (1862); *Eléments de littérature norvégienne* (1866-1869, 2 vol.); *le Monde du beau* (1867-1869), ouvrage très estimé; puis des pièces de théâtre : *la Madone* (1870); *Un travailleur* (1872); *Karl Folkunge* (1874); des poésies : *Olaf Liliekrans* (1857); *Kivleslatten* (1879), et des récits de voyages : *Pa studieresor* (1875, 2 vol.), illustrés par sa femme Mathilde BONNEIR, née en 1837, et qui s'est fait connaître comme peintre de genre. Il a été rédacteur en chef de la « Revue littéraire et artistique de Norvège » de 1862 à 1863, et a rédigé le texte de l'« Album artistique de Norvège » (1876 à 1879).

* **DIETZ** (Fédor), peintre allemand, né en 1813 à Neunstetten (grand-duché de Bade). — Il est mort à Gray (Haute-Saône) le 18 décembre 1870.

DIETZ (Rodolphe), homme politique allemand, né le 7 février 1814 à Emmendingen (Bade), mort le 3 octobre 1870 à Mundingen. Il a été attaché au ministère des Finances et à celui de l'Intérieur en qualité de rapporteur, de directeur, de commissaire du gouvernement badois. C'est un des hommes dont l'activité fut le plus utile à leur pays. Il a publié : *l'Industrie dans le grand-duché de Bade : statistique, développement, produits* (1863).

.**DIETZ-MONNIN** (Charles-Frédéric), industriel et homme politique français, né à Barr (Bas-Rhin) le 13 septembre 1826. — Le 20 mai 1882, il fut élu sénateur inamovible par 159 voix sur 196 votants, comme candidat du centre gauche. Il avait été nommé directeur de la section française à l'Exposition universelle de 1878.

Dieu, Patrie, Liberté, par Jules Simon (Paris, 1883, in-16). « Nous sommes dans le Parlement, dit M. Jules Simon au début de cet ouvrage, une trentaine, peut-être un peu plus, qui, très peu soucieux de nous charger des premiers rôles, très partisans de la discipline quand elle est nécessaire, très disposés à recevoir l'impulsion de nos amis politiques plus militants, avons été obligés, par notre raison et notre conscience, et aussi par fidélité à notre passé, de nous séparer d'eux momentanément à l'occasion de la loi sur l'enseignement supérieur. Nous acceptions de cette loi tout ce qui était favorable à la liberté d'enseignement, par exemple, la liberté des conférences, et à l'indépendance du pouvoir civil, par exemple, la suppression des jurys mixtes; nous ne pouvions laisser passer, sans le combattre avec énergie, ce qui était contraire à la liberté religieuse. » C'est donc au nom de la liberté de conscience, la première de toutes et la plus sacrée, que M. Jules Simon proteste contre la loi du 28 mars 1882 avec la dernière énergie. Pour lui, le législateur qui a neutralisé l'école après l'avoir laïcisée, a « confondu la négation des croyances avec la liberté de penser », et il n'a fait qu'ériger en règle de droit public « l'indifférence en matière de religion et en matière de philosophie », alors que les républicains de 1848 et les hommes de 89 avaient proclamé sans hésitation les devoirs envers Dieu.

En 1881, M. Jules Simon avait proposé au Sénat de substituer à l'instruction morale et civique « l'enseignement des devoirs envers Dieu et envers la patrie », et, en 1882, dans un remarquable discours, « plus académique peut-être que politique », il avait développé cet amendement, sans réussir à empêcher le vote de la loi du 28 mars. Lorsque celle-ci fut promulguée, il publia sous ce titre : *Dieu, Patrie, Liberté*, une explication de son attitude, que beaucoup interprétèrent dans le sens d'une évolution vers la droite. Son talent, son éloquence persuasive, son art d'écrivain, M. Jules Simon les a mis dans ses pages, et pourtant qui a-t-il convaincu? L'amour de la patrie! mais chacun sait qu'on l'enseigne à l'école et qu'il figure pour une large part dans les programmes d'instruction civique. Dieu? Mais lequel l'instituteur, transformé en prêtre laïque, devra-t-il enseigner? celui des chrétiens? celui des israélites? celui des philosophes? C'est précisément au nom de la liberté, au nom des droits de la conscience, que le législateur de 1882 a déclaré que l'Etat devait, à l'école comme partout ailleurs, rester en dehors des questions purement subjectives.

. **DIEUDÉ-DEFLY** (Charles-François), homme politique français, né à Nice le 10 février 1809. — Il est mort le 19 juillet 1884. Bien qu'inscrit au groupe sénatorial dit constitutionnel, groupe qui vota la dissolution de la Chambre après le Seize-Mai, il fut l'un des vingt-deux sénateurs qui refusèrent, au mois de mars 1878, de s'associer à la politique de résistance contre le cabinet présidé par M. Dufaure.

. **DIEUDONNÉ** (Alphonse-Emile), acteur, né à Paris le 9 janvier 1834. — Se rapprochant plus de Lafont que de Félix, Dieudonné est l'un des comédiens les plus aimés du Vaudeville. Il a joué, depuis 1877, avec infiniment de naturel, de distinction, de mesure et de feu : Horace, des *Vivacités du capitaine Tic;* Roland, de *Montjoie;* Tiburce, des *Petits Oiseaux;* Bordognon, ce nouveau Desgenais, des *Lionnes pauvres*. « Dans *les Faux Bonshommes*, dit M. Auguste Vitu, il ne remplit peut-être pas la scène et la salle avec toute l'ampleur de Félix, mais il est plus rapin, plus amoureux, plus jeune d'aspect et d'allures. » Il a obtenu le même succès en interprétant Taupin, de *Diane de Lys;* Châtelard, des *Femmes terribles;* Ernest, du *Plus heureux des trois*, et Lahirel, de *l'Age ingrat*. M. Dieudonné a créé successivement Abel de Born, du *Club*, de Gondinet; le comte de Saint-Iman, du *Mari d'Ida*, de Delacour (1878); Reschnine, des *Aventures de Ladislas Bolski*, de Cherbuliez (1879); le prince Orbéliani, des *Tapageurs*, de Gondinet; le marquis de Montpavon, du *Nabab*, d'Alphonse Daudet (1880), réussissant aussi bien dans les rôles marqués que dans les jeunes forts premiers; Trévisan, de *la Vie facile*, d'Albéric Second. On le trouva si jeune sous les traits de ce père frivole, qu'on se plut à le nommer « Delaunay cadet »; Bernard le marin, de *la Flamboyante*, d'Albin de Valabrègue (1884); Mérindol, de *Clara Soleil*, de Gondinet (1885); Gontran, de *Allô! Allô!* de Pierre Valdagne (1886); Mersens, de *Gerfaut*, d'Emile Moreau; le duc Oscar, de *Cléopâtre*, de Paul Ferrier (1887); Boisrobin, d'*Un conseil judiciaire*, de Bisson; le peu sympathique M. de Morat, dans la pièce de ce nom, d'Edmond Tarbé; enfin Constantin, de *l'Affaire Clémenceau*, de d'Artois (1888).

DIEUDONNÉA s. m. (di-eu-don-né-a — de *Dieudonné*, nom propre). Bot. Genre de cucurbitacées, voisin des cucuméropsis et des calycophyses, habitant les régions montagneuses de l'Amérique du Sud. L'espèce type de ces plantes ligneuses et grimpantes, le *dieudonnea rhizantha*, est une sorte de liane des forêts vierges des Andes péruviennes, dont les tiges rameuses s'enroulent après les plus grands arbres et grimpent jusqu'au sommet.

DIEULAFOY (Georges), médecin français, né à Toulouse en 1840. Docteur en 1869, il fut reçu en 1875 agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et nommé peu après médecin des hôpitaux. Outre ses deux thèses : *De la mort subite dans la fièvre typhoïde* (1869, in-8°), et *Des progrès réalisés par la physiologie expérimentale dans la connaissance des maladies du système nerveux* (1875, in-8°), M. Dieulafoy a publié les ouvrages suivants : *Traité de l'aspiration des liquides morbides, méthode médico-chirurgicale de diagnostic et de traitement* (1873, in-8°); *Thoracentèse par aspiration dans la pleurésie aiguë* (1878, in-8°); *Manuel de Pathologie interne* (1880-1883, 2 vol. in-18). En 1886, M. Dieulafoy a été nommé professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de Paris.

DIEULAFOY (Marcel-Auguste), ingénieur et archéologue français, né à Toulouse le 3 août 1844. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1865, il choisit la carrière des ponts et chaussées et débuta en Algérie. En 1875, il était ingénieur dans la Haute-Garonne. Lors des terribles inondations de Toulouse, il fut chargé de la direction du sauvetage et du déblaiement. Dans ces circonstances, il se distingua par son courage, son sang-froid, sa décision, et il fut décoré, par le maréchal de Mac-Mahon, sur le théâtre même du désastre. Peu de temps après, il était nommé ingénieur en chef. En 1881, M. Dieulafoy, que des recherches archéologiques faites en Algérie avaient déjà préparé, sollicita et obtint du gouvernement une mission à l'effet d'aller rechercher en Perse les restes de l'art architectural au temps de Darius et d'Artaxercès. M. Dieulafoy avait pour collaborateurs : sa femme; M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, et M. Houssay, docteur ès sciences naturelles. Cette mission comprit trois campagnes, qui toutes furent signalées par des dangers sérieux et ces mille vexations qui attendent les Européens en pays musulman. Le fait suivant peut en donner une idée. Les fouilles, au début de la première campagne, furent ouvertes aux environs d'une sorte de chapelle où reposent, selon la légende, les ossements du prophète Daniel, en grande vénération dans la contrée. Immédiatement, on accuse les chrétiens de creuser un tunnel pour enlever ces reliques et les transporter en France. En avril 1885, la population tout entière est soulevée; pendant une fête, les fouilles sont envahies par les pèlerins, des coups de feu sont tirés sur le camp des Français, qui ne doivent leur salut qu'à une contenance ferme et impassible. Des orages, des pluies torrentielles qui surviennent et ravagent le pays sont attribués au sacrilège commis par les fouilleurs; on pétitionne près du gouverneur de l'Arabistan pour les faire déguerpir; l'ambassadeur français à Téhéran, les autorités locales conseillent à nos nationaux de s'éloigner, mais ils tiennent bon, gagnent le chef religieux de la contrée, en lui promettant de lui laisser en toute propriété la maison bâtie pour abriter la mission, lorsque celle-ci partirait. Bref, dès cette première campagne, on put reconnaître le palais de Darius et celui d'Artaxercès, qui avait été construit postérieurement sur les mêmes fondations. On put enlever quelques-uns des objets les moins lourds parmi ceux qu'on avait découverts. Mais, arrivés à Bassorah, les Turcs mirent l'embargo sur les colis, sous prétexte que la moitié des objets découverts devait aller au musée de Constantinople. Ce ne fut pas sans peine qu'on put franchir ce dernier obstacle; on prouva que les monuments qu'on rapportait avaient été trouvés sur le territoire persan et que le shah, en retour de l'aimable hospitalité qu'il avait reçue à Paris, avait cédé à la France la part qu'il pouvait avoir dans les trouvailles. La deuxième campagne ne fut pas moins pénible; mais, assurés par l'expérience de l'année précédente, qu'ils seraient payés et bien traités, les travailleurs se présentèrent plus nombreux; on en employa jusqu'à 300. Il s'agissait de conduire de Suse à Bassorah des fragments considérables d'architecture pesant de 2.000 à 3.000 kilogr. On y parvint en entourant chaque pièce d'une forte armature de bois et en construisant 5 chariots à trois roues; le reste des colis fut transporté à dos de chameaux et de mulets. Le voyage fut extrêmement pénible, par une température moyenne de 49° à l'ombre et de 72° au soleil. Pendant la troisième campagne, la santé de M. Dieulafoy, éprouvée par ses travaux antérieurs, inspira les craintes les plus sérieuses. Enfin, comme résultat final, M. Dieulafoy put faire arriver à bon port en France d'importants bas-reliefs en briques émaillées, représentant des guerriers, des lions, etc., des chapiteaux de colonnes, une foule de fragments curieux contenus dans 275 caisses. Tous ces objets figurent au Louvre dans des salles spécialement aménagées pour les exposer aux regards du public. M. Dieulafoy a consigné ses découvertes dans un grand ouvrage intitulé : *l'Art antique de la Perse* (1884-1885, 4 vol., in-4°). Comme architecte et ingénieur, on doit à M. Dieulafoy le théâtre de Toulouse et les lignes de chemin de fer de Foix à Ax et de Montauban à Albi.

DIEULAFOY (Jeanne-Rachel MAGRE dame), femme du précédent, née à Toulouse en 1851. Elle a accompagné son mari pendant ses trois voyages en Perse; elle a appris avec lui la langue et les dialectes du pays et lui fut un précieux auxiliaire dans ses travaux et ses dangers. Pendant leur troisième campagne, ils ont eu à faire un voyage de soixante-quinze jours en plein désert, par une température torride. Pour ce voyage, Mme Dieulafoy avait revêtu un costume d'homme; chevauchant à dos de mulet, faisant le coup de feu contre les maraudeurs du désert, couchant sous la tente, elle a, durant seize mois, supporté les plus terribles fatigues. En proie elle-même à une fièvre ardente, il lui a fallu, pendant de longues nuits, soigner son mari en danger de mourir. C'est elle qui a rassemblé, numéroté, étiqueté, dessiné, photographié, fait emballer la plus grande partie des objets recueillis dans les fouilles. On a très justement récompensé son énergie et son intelligence en la nommant officier d'académie et chevalier de la Légion d'honneur en 1886. Mme Dieulafoy a publié le récit de ses voyages sous le titre de : *la Perse, la Susiane et la Chaldée* (1886, in-4°), et elle a raconté la vie menée par les explorateurs sur le théâtre des fouilles, sous le titre de : *A Suse* (1887, in-4°).

DIEZ (Catherine), femme de lettres allemande, née à Nephten (Westphalie) le 2 décembre 1810, morte le 22 janvier 1882. La reine Elisabeth de Prusse lui ayant accordé une pension, elle put suivre son goût pour les belles-lettres, et cultiva tous les genres. Avec sa sœur Elisabeth GRUBE, elle publia : *Couronne poétique* (1842) et *Fleurs des prés de la Sieg et Fleurs des champs du Rhin* (1847, 2 vol.), qui se distinguent par la finesse du sentiment; puis vinrent : *Sainte Elisabeth*, poème épique (1845); *Contes du printemps* (1851); *Nouveaux contes des champs, des bois et des prés* (1854); *Joseph*, poésie d'après l'Ancien Testament (1855); *Agnès Bernauer*, poésie (1857); des récits, comme *l'Oncle Martin* (1859); *Une Amitié de jeunesse* (1861); *Edith* (1867); *Au Mexique et retour dans la patrie* (1868); des poésies : *les Femmes de la Bible* (1863); un roman : *le Premier Amour de Henri Heine* (1870); un drame : *le Sacrifice de Jephté* (1875), qui renferme de beaux passages, et *Frithiof* (1879).

DIEZ (Wilhelm), peintre allemand, né à Bayreuth le 17 janvier 1839. Il fit ses études à Munich et débuta par des dessins pour illustrations, qui furent très remarqués. Il illustra, entre autres, *la Guerre de Trente ans*, de Schiller, et collabora aux « Fliegende Blætter », journal satirique de Munich, et à la « Germania », de Scherr. Elève de Piloty, il est devenu un des principaux représentants de la peinture de genre de l'école de Munich. Nous citerons parmi ses tableaux : *Une adoration des bergers; Marché aux chevaux; le Pique-nique* (galerie nationale de Berlin); *Son Excellence en voyage; Un chevalier routier du moyen âge;* etc. Ces deux dernières toiles ont figuré à l'Exposition universelle de 1878. En 1871, il fut nommé professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Munich.

DIEZ (Robert), statuaire allemand, né en Thuringe le 20 avril 1844. Elève de l'Académie de Dresde (1863) et de Schilling (1867), il obtint le premier prix pour son groupe : *Vénus consolant l'Amour*. Il fonda lui-même un atelier en 1873 et produisit dès lors un certain nombre de travaux appréciés en Allemagne : *la Musique et le Vin*, groupe; *Obéron et Titania*, au nouveau théâtre de la cour, à Dresde; la statue du *Margrave Henri l'Illustre*, pour l'Albrechtsburg, à Meissen; *le Voleur d'oies*, décorant la fontaine de la place Ferdinand, à Dresde; quelques statues dans les bâtiments de l'université de Strasbourg, représentant des personnages célèbres d'Allemagne; puis des monuments funéraires, les fontaines de la place Albert, à Dresde, etc. Diez est membre honoraire des Académies de Dresde et de Munich.

* **DIFFAMATION** s. f. — **Encycl.** Législ. La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse n'a pas abrogé celle du 17 mai 1819 sur la diffamation; elle l'a seulement modifiée ou complétée sur certains points, très importants il est vrai. La preuve des faits diffamatoires continue donc, après comme avant la loi de 1881, à ne pas être admise, lorsqu'il s'agit d'un simple particulier, et le tribunal correctionnel est toujours compétent. De même, la personne qui commet le délit de diffamation envers les cours, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués, les administrations publiques, les membres du ministère ou de la Chambre, un fonctionnaire public à raison de ses fonctions, un ministre des Cultes, un juré ou un témoin à raison de sa déposition, est justiciable de la cour d'assises, où elle est admise à faire la preuve des faits par elle articulés. Mais la loi de 1881 a apporté des dispositions suivantes entièrement nouvelles : 1° la preuve des imputations diffamatoires peut être établie contre les directeurs ou administrateurs de toute entreprise industrielle, commerciale ou financière, faisant publiquement appel à l'épargne ou au crédit public; 2° le délit de diffamation envers les morts n'existe que dans le cas où les auteurs de cette diffamation auraient eu l'intention de porter atteinte à l'honneur ou à la considération des héritiers vivants.

La première de ces innovations s'explique par les nombreux scandales financiers survenus dans les années qui ont précédé le vote de la loi de 1881. On ne peut qu'applaudir à cette disposition; mais, malheureusement, les auteurs de la loi ont omis de décider un point important : quelle sera la juridiction qui connaîtra du délit de diffamation envers les financièrs? Le tribunal correctionnel ou la cour d'assises? La cour de Cassation a fixé la jurisprudence à cet égard. Par arrêt du 29 juin 1882, elle a décidé que les faits diffamatoires imputés à un directeur ou à un administrateur d'une société industrielle ayant fait publiquement appel au crédit public sont de la compétence correctionnelle et que la preuve des faits qui leur sont imputés doit être faite devant cette juridiction. Cet arrêt est conforme aux principes. La règle générale est la compétence du tribunal correctionnel; la loi n'a fait qu'une exception pour la diffamation envers les fonctionnaires, qui relève de la cour d'assises.

La seconde innovation apportée par la loi de 1881, relative à la diffamation envers les morts, a été motivée par quelques procès retentissants, intentés par des héritiers à certains journaux qui, dans des articles écrits sans doute sans autre préoccupation que la recherche de la vérité, avaient dû critiquer et blâmer des actes accomplis par des personnes décédées. La loi du 17 mai 1819 n'excluait pas le délit de diffamation envers les morts. Le mot « personne » contenu dans l'article 13 de cette loi pouvait s'entendre aussi bien d'une personne décédée que d'une personne vivante. La magistrature que nous avait léguée l'Empire voulut profiter de l'élasticité de cette législation pour entraver les droits de l'histoire et empêcher la révélation des scandales du régime impérial (procès du prince impérial contre le journal « le Siècle »). La loi de 1881 a levé cet obstacle.

— *Publicité de la diffamation.* Pour que le délit de diffamation par voie de la presse existe, il est nécessaire, aux termes de la loi de 1819, que l'écrit diffamatoire ait été distribué, mis en vente ou exposé dans un lieu public. La législation de 1881 n'a rien innové sur ce point. Il y a donc lieu de regarder comme fixant la jurisprudence à cet égard l'arrêt de la cour de Cassation de février 1875, qui a décidé que l'insertion d'une imputation diffamatoire dans une délibération du conseil municipal ne constitue pas, par elle-même, la publicité spéciale déterminée par l'article 1er de la loi du 17 mai 1819, qui exige que l'écrit diffamatoire ait été distribué, mis en vente et exposé dans un lieu public. Elle décida, en outre, que la possibilité pour le public de prendre communication et même copie des registres contenant les délibérations du conseil municipal n'équivaut pas à un des modes de publication limitativement énumérés par l'article précité.

— *Prescription de l'action en diffamation.* La loi de 1881 (art. 65) a fixé à trois mois la prescription en matière de diffamation. Cette prescription est applicable non seulement à l'action principale, mais encore à la procédure relative aux incidents nés de la poursuite. Ainsi, lorsque, dans une poursuite en diffamation, l'exception d'incompétence de la juridiction correctionnelle a été produite devant le tribunal correctionnel, l'appel contre le tribunal qui l'a rejetée doit être porté devant la cour d'appel; la prescription relative à cet incident réagit sur l'action principale. Le prévenu alléguerait en vain, pour l'interruption, que c'était au ministère public qu'il appartenait de fixer le jour de l'audience. L'usage qu'a le ministère public de suivre cette pratique et de déterminer lui-même le jour de l'audience ne résulte pas, en effet, de la loi et ne saurait paralyser les droits des parties. Le droit de poursuivre l'audience appartient à toutes les parties; la partie civile appelante doit donc s'imputer le tort de n'avoir pas assigné elle-même le prévenu devant la cour d'appel dans les trois mois de son appel; le prévenu n'est pas tenu de prendre l'initiative. Il n'a qu'à attendre l'assignation. Le jugement qui, dans un procès en diffamation, déclare la juridiction correctionnelle compétente et renvoie à un jour ultérieur pour être statué au fond, est préparatoire. Il a pour effet d'interrompre la prescription de l'action principale, mais non de la suspendre; cette prescription recommence à courir à partir de l'acte d'appel. La partie appelante n'a à se préoccuper ni de l'action du ministère public, ni de celle de l'autre partie; elle doit elle-même poursuivre l'audience.

— *Dommages-intérêts.* Devant le tribunal correctionnel, il faut que le délit de diffamation soit établi et qu'une condamnation soit prononcée pour que des dommages-intérêts puissent être accordés à la partie civile. Il n'en est pas de même en cour d'assises, notamment en fait de diffamation. Il peut arriver que le jury criminel, même en ayant la preuve de la culpabilité d'un accusé, prononce son acquittement. Il cède à l'intérêt